

Monceau Retraite

Plan d'épargne retraite



Votre Plan d'Épargne Retraite en points

Monceau Retraite est un régime collectif de retraite en points qui mutualise la gestion des cotisations des adhérents, s'affranchissant ainsi largement des contraintes liées aux échéances de la vie humaine. Les droits constitués par les adhérents sont garantis par les cotisations versées et les revenus accumulés.

Monceau Retraite permet à toute personne de 18 ans et plus de se constituer un complément de retraite.

Monceau Retraite offre une grande liberté pour disposer de ses droits constitués sous la forme d'une rente viagère, d'un capital pouvant être fractionné ou d'une combinaison des deux.

Monceau Retraite

Votre Plan d'Épargne Retraite en points

Pourquoi adhérer à Monceau Retraite ?

Constituez-vous un complément de revenus sur mesure

- Vous adhérez avec une **cotisation de 1 200 euros** ou de **600 euros si vous avez moins de 35 ans**.
- Vous **choisissez votre rythme pour cotiser volontairement** avec des cotisations libres, périodiques ou avec des transferts en provenance de vos autres contrats de retraite.
- Vous **déduisez ou non vos cotisations libres et périodiques de votre revenu imposable**.

Décidez de l'utilisation de vos droits constitués

- Au moment de votre retraite, vous **profitez d'une large souplesse pour l'utilisation finale de vos droits constitués** au moyen d'une rente viagère et/ou d'un capital (voir les dispositions prévues par le règlement du régime).
- Avant votre retraite, **en cas d'évènement grave et imprévu** (selon les cas prévus par la loi) ou pour l'acquisition de **votre résidence principale**, vous pouvez disposer immédiatement de vos droits constitués sous forme de capital.

Bénéficiez d'une information complète et régulière

- Vous recevez chaque année un relevé **détaillé** de vos droits constitués.
- Vous accédez à un **espace personnel confidentiel** qui vous permet notamment d'accéder à vos contrats en temps réel, de suivre vos opérations et de consulter vos relevés de situation.

Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'une institution mutualiste à l'éthique démontrée

- Vous bénéficiez des **65 années d'expérience réussie** de Capma & Capmi.
- Vous rejoignez une mutuelle d'assurance qui n'a pour seul but que de servir et satisfaire ses sociétaires.
- Vous profitez de notre capacité de gestion à **coûts maîtrisés et concurrentiels**.
- Vous participez à la **vie mutualiste** de l'institution.

www.monceauassurances.com

